



## ASSOCIATION des AMICALES OUEST ETANG DE BERRE

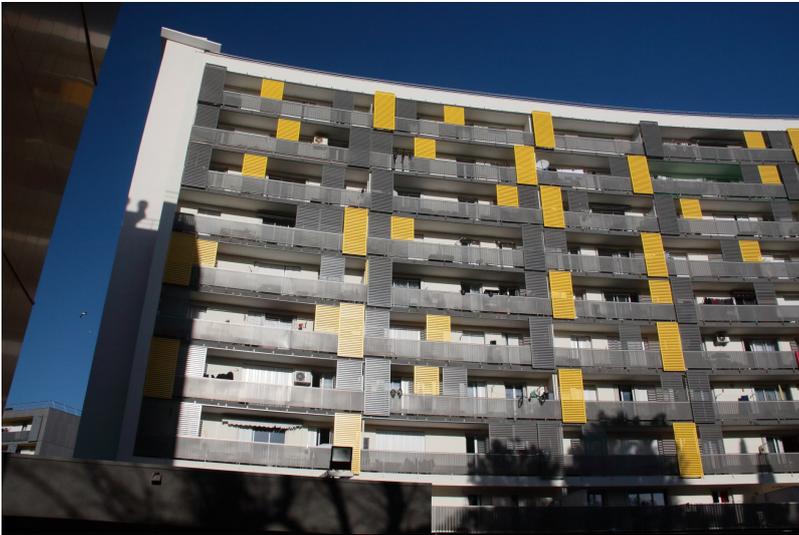
SIRET N°824 569 347 00027

1 rue des Bourdons. 13117 Iavera

Tél. 09 84 23 14 97

Nos permanences consos et juridiques sur rendez-vous.

[associationcni13@aoeb.fr](mailto:associationcni13@aoeb.fr)



# Les COMTES

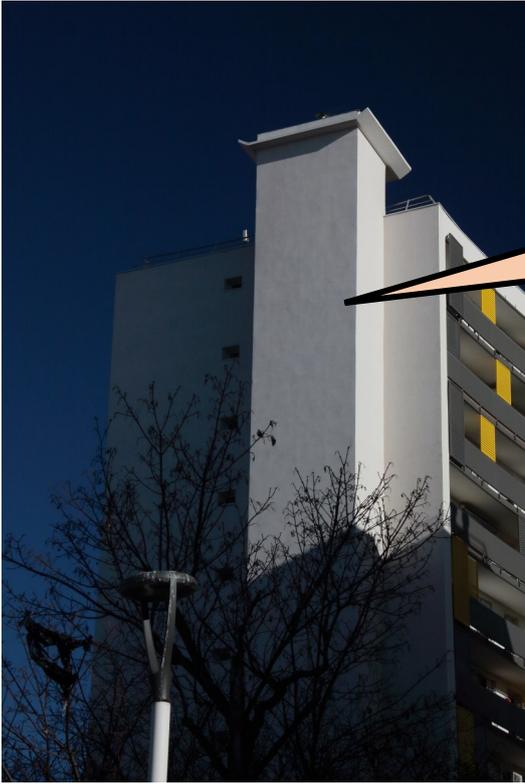
## COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU QUARTIER APRES LA REHABILITATION

Du mardi 23 janvier 2024

Logirem a engagé la réhabilitation de 501 logements aux Comtes à Port-de-Bouc avec l'ambition de les moderniser et de transformer les 16 bâtiments de la résidence, en 4 îlots résidentiels.

Les travaux ont été réalisés par les équipes de Bouygues Bâtiment Sud Est. Ce projet s'intègre dans une opération de renouvellement urbain porté par l'ensemble des acteurs locaux.

Cette réhabilitation a consisté, entre autres, à enlever l'amiante dans les bâtiments intéressés. Un grattage a été effectué sur les façades puis un enduit a été posé avec un isolant et un bardage



Cheminée de l'ancienne chaudière (alimentation en eau chaude de tous les bâtiments)

Il a été installé une chaudière pour quatre bâtiments alors qu'auparavant il y avait une chaudière pour tous.

Le quartier a été divisé en quatre, donc quatre chaudières ont été installées.

Les travaux de l'ANRU sont en cours, en attente des tracés



Cheminée d'une des quatre nouvelles chaudières mises en place pour quatre bâtiments.



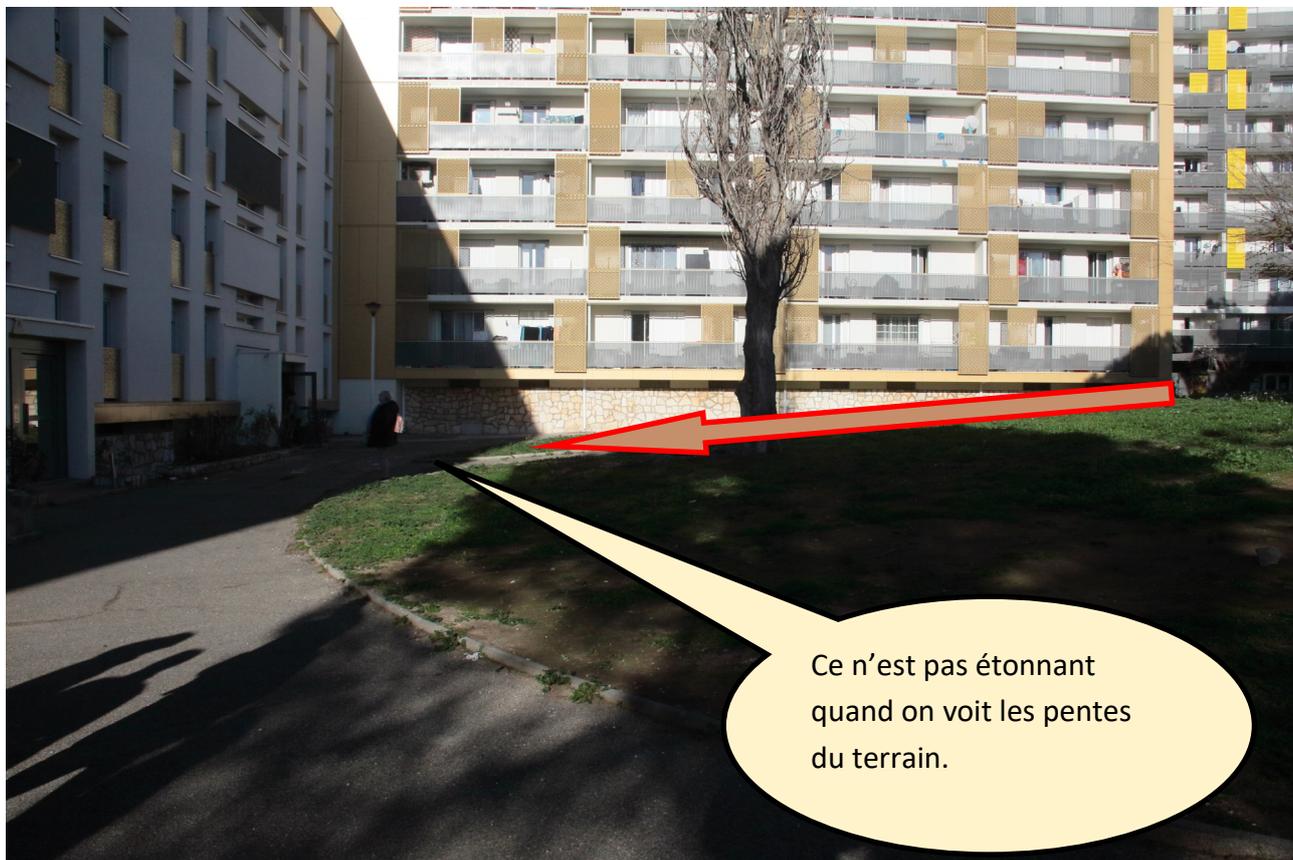
A l'extérieur ont été installés des pare-soleil coulissants sur les balcons. Pour cela, quelques climatisations personnelles et individuelles ont été retirées puis réinstallées de manière à ce qu'elles ne se voient pas vue de l'extérieur.



Auparavant, seule une aération mécanique par convection naturelle existait. Aujourd'hui une VMC motorisée a été posée mais dans les appartements les grilles ne sont pas démontables pour le nettoyage.

Logirem a installé une parabole par bâtiment et demande à ce que les paraboles individuelles soient retirées. Il a été installé des garde-corps afin de sécuriser l'accès au toit pour les personnes entretenant les VMC.

Au niveau du bâtiment Z, il n'y a pas d'évacuation des eaux pluviales devant les entrées, ce qui occasionne d'énormes mares pour accéder à l'immeuble. À noter que pour ce même bâtiment la VMC ne fonctionne pas depuis l'installation.



La seule évacuation est en bas des accès aux caves et est de plus complètement colmatée

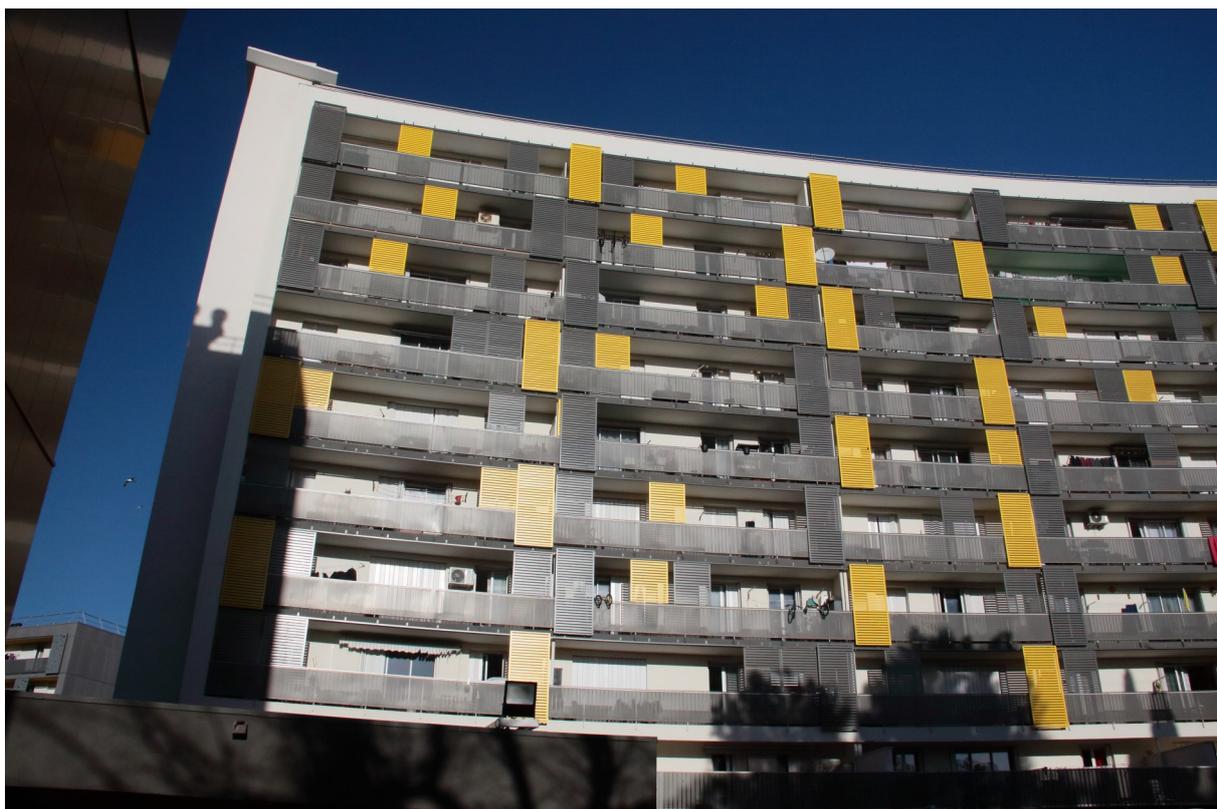


Au niveau du bâtiment S, destiné aux personnes âgées, les T4 ont été divisés en 2 afin de faire plus de T2.



Les façades internes des balcons au Sud ont été isolées, mais juste par des peintures isolantes pour ne pas diminuer la surface des balcons.

Les séparations des balcons ont été agrandies pour une meilleure intimité des logements.



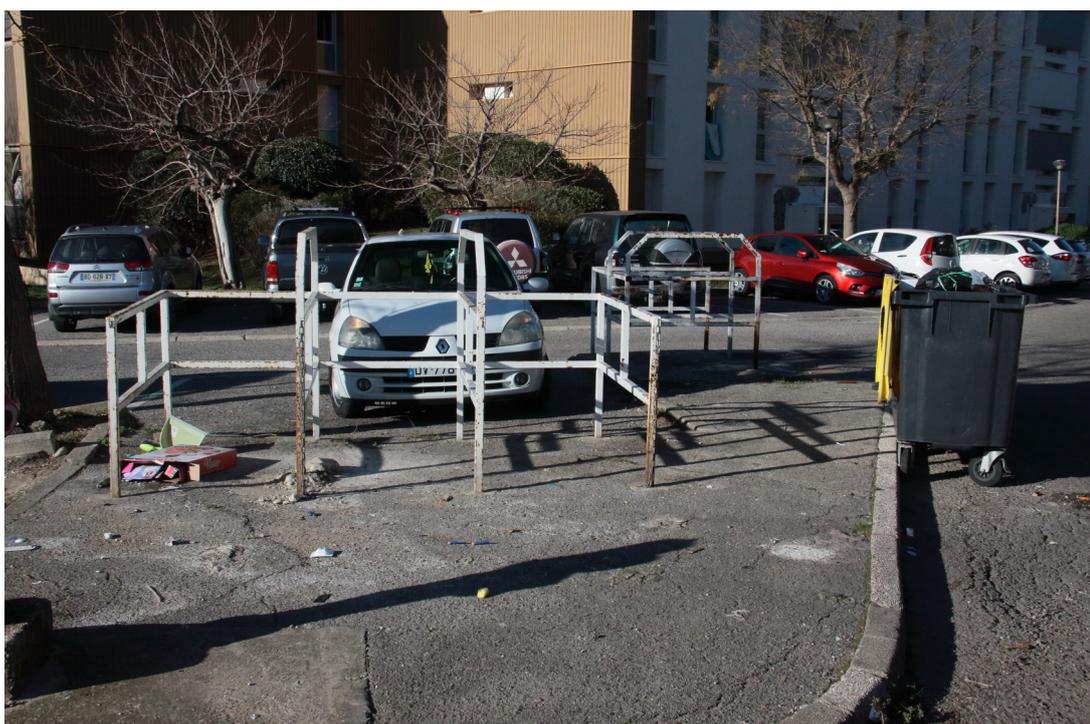


Au niveau du bâtiment X1, les locataires se plaignent du bruit que font les plaques isolantes sur le bâtiment (mauvaise fixation ?) quand il y a du vent.

À titre d'exemple, voici la vue d'une façade présentant les mêmes caractéristiques

Les espaces entreposant les poubelles ne sont pas couverts et les ordures s'envolent. Ils seront améliorés au moment de la réalisation des voies prévues (projet de l'ANRU).

Des rampes pour handicapés sont également prévues pour l'accès de certains bâti-





## Les appartements.

Mise en place de volets pare-soleil, salles de bain refaites avec changement des douches et des lavabos (meuble avec vasque et grand miroir).

Au niveau des cuisines, les portes-fenêtres sont remplacées par des fenêtres afin de garantir une meilleure isolation.

De nouvelles descentes des eaux usées ont été installées en parallèle des anciennes descentes qui seront supprimées ultérieurement.

La peinture a été refaite dans les cages d'escalier.

Les boîtes aux lettres ont été intégrées dans l'épaisseur des murs.

Des compteurs individuels d'eau chaude et de chauffage ont été installés.

Des panneaux d'information électronique ont été mis dans les halls d'entrée.

**Globalement, la réhabilitation de la cité des Comtes est très qualitative par les choix des matériaux, des couleurs, ainsi que les choix techniques d'aménagement. Quand le projet de l'ANRU sera définitivement réalisé et terminé, il fera vraisemblablement bon vivre dans la cité.**

**Le bureau de l'Union locale de Martigues**